

Ouverture prochaine des déchèteries aux particuliers sur le territoire de la CCKB

La CCKB rouvre, à compter du lundi 11 mai, date officielle du lancement du déconfinement, aux particuliers ses deux déchèteries de ROSTRENNEN et de ST-NICOLAS DU PELEM. D'abord pour les déchets autres que les déchets verts, puis à partir du 02 juin, pour tous. Mais avec des règles...

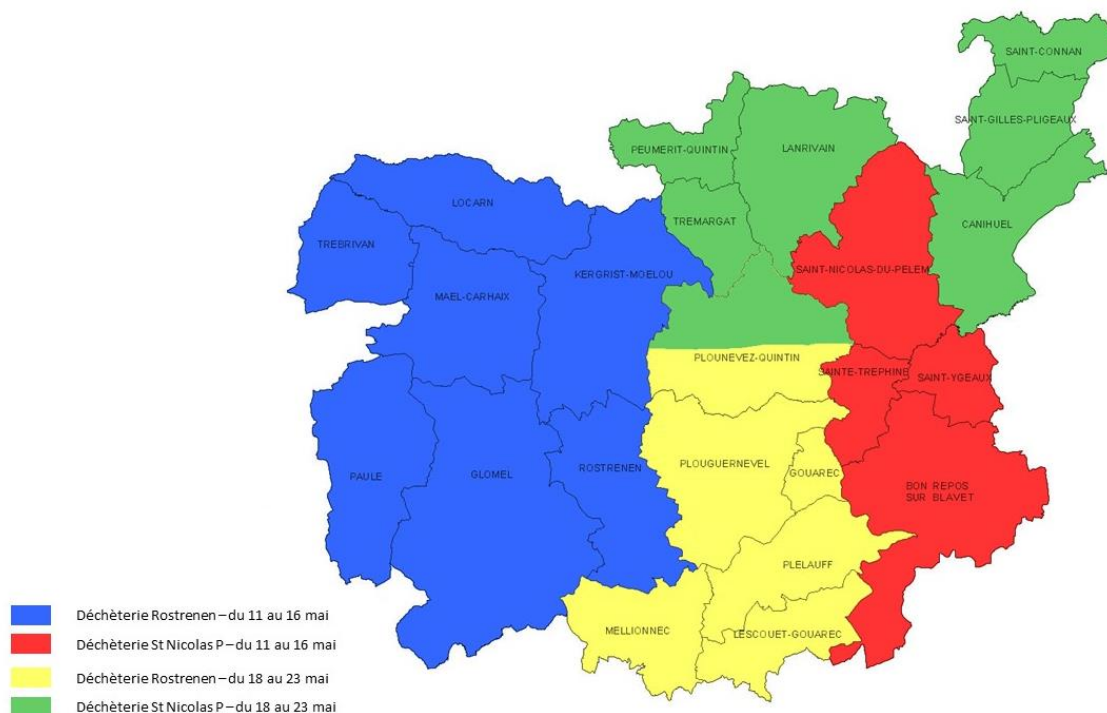
En raison de la crise sanitaire en cours et en application des prescriptions gouvernementales, les deux déchèteries sont fermées au public depuis le 17 mars dernier. La remise en service se fera de manière progressive, comme indiqué dans le plan de déconfinement gouvernementale. Nous devons prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger votre santé et celle de nos agents, ce qui nous contraint à réguler les accès et limiter les matériaux pouvant être déposés, d'autant que durant ces semaines de confinement un stock important de déchets a été accumulé.

L'accès aux déchèteries devra se faire en respectant impérativement les gestes barrières élémentaires.

Afin de gérer la fréquentation et éviter un afflux générant de longues files d'attente, il sera demandé aux particuliers de respecter les modalités d'organisation arrêtées, à savoir un découpage géographique du territoire (les utilisateurs sont invités à se rendre à la déchèterie la plus proche de leur domicile) et une réouverture des sites en trois temps :

- **A compter du lundi 11 mai** : pour les déchets autres que les déchets verts, avec découpage géographique

<i>Semaine du 11 au 16 mai</i>		<i>Semaine du 18 au 23 mai</i>	
Déchèterie de Rostrenen	Déchèterie de Saint Nicolas du Pelem	Déchèterie de Rostrenen	Déchèterie de Saint Nicolas du Pelem
Rostrenen	St-Nicolas-Du-Pelem	Plouguernevel	Canihuel
Kergrist-Moëlou	Bon Repos/blavet	Plélauff	St-Gilles-Pligeaux
Glomel	St-Ygeaux	Gouarec	St-Connan
Maël-Carhaix	St-Tréphine	Lescouët-Gouarec	Lanrivain
Locarn		Mellionnec	Trémargat
Paule		Plounévez-Quintin	Peumerit-Quintin
Trébrivan			Plounévez-Quintin



- **A compter du lundi 25 mai** : pour les déchets autres que les déchets verts, sans découpage géographique
- **A compter du lundi 02 juin** : pour tous les déchets, retour à la normale

Les horaires et jours habituels d'accès aux deux sites pour les particuliers sont conservés, à savoir :

- Rostrenen - du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Saint Nicolas du Pélem - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les files d'attente éventuelles seront fermées 30 minutes avant l'heure de fermeture des sites afin de permettre de prendre en charge les déchets de tous les déposants en attente.

Les habitants de l'ancien canton de Maël-Carhaix peuvent, comme d'habitude, aller à la déchèterie de Carhaix.

Afin de limiter le tonnage accepté, les tracteurs agricoles et les véhicules de plus de 3,5 T ne seront pas autorisés avant le lundi 02 juin. Deux véhicules seront acceptés en même temps à ST-NICOLAS-DU-PELEM et trois à ROSTRENEN. A l'intérieur de chaque déchèterie, respectivement, deux et trois agents communautaires seront présents.

Il est demandé aux particuliers de prévoir leur propre outillage (pas de balai, pelle ou croc mis à disposition).

Pour les entreprises et mairies, l'accès aux deux déchèteries se fera normalement, sans Rendez-vous, aux heures d'ouverture habituelles.

Concernant le tri sélectif, le centre de GLOMEL doit rouvrir le lundi 11 mai ; nous vous invitons à conserver encore vos sacs jaunes jusqu'à cette date ; à partir de là, retour à la normale.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur le bon sens civique de chacun pour tenir compte de cette organisation transitoire nécessaire pour permettre à chacun d'accéder aux déchèteries dans de bonnes conditions.